



Offre d'emploi

un(e) Directeur(trice) Général(e) des Services mutualisé CC Cœur de Tarentaise / Ville de Moûtiers / Syndicat des Dorons

Emploi de catégorie A

Détachement sur emploi fonctionnel de DGS de collectivités de 10 000 à 20 000 habitants

Contexte

Territoire alliant villages de montagne, stations internationales de sports d'hiver, et bourg centre/vallée en dynamique de revitalisation, Cœur de Tarentaise et le bassin de Moûtiers offrent des perspectives majeures de développement et d'aménagement.

Dans une démarche coordonnée de développement de leurs territoires et d'harmonisation stratégique de leurs démarches, les collectivités CCCT, Ville de Moûtiers et SI des Dorons ont décidé de mutualiser leur direction générale depuis 2015.

La Communauté de Communes Cœur de Tarentaise (budget principal de 15 M €, 6 budgets annexes, 60 agents, 6 communes membres pour 10 000 hab - Schéma intercommunal de mutualisation des services) est une collectivité en développement, qui porte des services majeurs à la population (environnement, équipements culturels et sportifs notamment), engage des investissements majeurs pour les années à venir, et porte une politique de développement de son territoire. Plusieurs projets sont engagés, dont une démarche portant sur la fiscalité du territoire, et sur de nouvelles prises de compétences.

La Ville de Moûtiers (budget principal de 7 M €, 1 budget annexe, 60 agents, 3500 hab) poursuit son double objectif de rationalisation de sa gestion, et de revitalisation de son centre-bourg, à travers notamment des opérations sur le pôle de la Gare, et sur les quartiers de Montgalgan et du Faubourg de la Madeleine.

Le Syndicat d'assainissement des Dorons (budget de 2 M €, 2 agents mis à disposition, DSP pour la gestion de la STEP) a engagé un plan majeur d'investissement pour rationaliser ses réseaux et sa compétence, dans la suite d'un schéma directeur intercommunal en voie de finalisation. Il doit par ailleurs engager le renouvellement de la DSP pour l'exploitation de la station de traitement des eaux usées.

Missions

Le DGS participe à la définition du projet global des deux collectivités et à la stratégie de mise en œuvre, en conseillant les élus, en identifiant les conditions de faisabilité et en définissant le niveau de service. Il appréhende particulièrement les risques juridiques et financiers. Les collectivités étant dépourvues de Cabinet, il participe à la défense et à la promotion du projet des collectivités aux côtés de l'exécutif. Le DGS représente les collectivités auprès des acteurs et partenaires.

Il élabore et pilote la gestion et l'optimisation des ressources et moyens des collectivités, notamment par la définition d'une stratégie financière et fiscale pluri-annuelle.

Le DGS donne du sens et identifie les capacités financières nécessaires à la réalisation des projets décidés par l'exécutif. Il décline les orientations pour l'élaboration et l'exécution du budget.

Le DGS pilote les projets de portée générale. Les projets spécifiques sont conduits par les chefs de projet compétents.

Le DGS décline les décisions des élus auprès des services afin d'impulser, donner du sens à l'action des collectivités, en intégrant innovation et efficacité des services. Il s'attache à avoir une vision générale de l'ensemble des projets et services des collectivités.

Le DGS adopte les valeurs managériales existantes : dialogue, concertation, bienveillance et autorité. Il procède au diagnostic des organisations en place. Il mobilise et s'assure de la motivation des équipes en oeuvrant à fédérer autour des projets et valeurs de la collectivité. Il pilote et anime l'équipe de direction, définit les objectifs collectifs et individuels, et rend les arbitrages nécessaires.

Le DGS structure et développe la communication interne et envisage la rédaction d'un projet d'administration.

Le DGS est garant des actions de la collectivité et de la bonne application des procédures sur un plan juridique. Il structure la veille réglementaire de façon efficace et mutualisée entre les 2 collectivités . Il maîtrise les différentes catégories de risques liées aux actions engagées. Il informe les élus et sollicite les arbitrages de l'exécutif.

Il supervise et finalise l'organisation des bureaux et des assemblées délibérantes et garantit la régularité juridique des actes et des décisions prises par l'exécutif.

Profil

Force d'une expérience de direction d'une commune ou d'un EPCI, il a une bonne connaissance des politiques publiques locales : enjeux, évolutions, cadre réglementaire de l'environnement territorial, notamment en ce qui concerne les collectivités de montagne. Il sait notamment identifier les risques juridiques et financiers liés à la gestion locale.

Il a de bonnes compétences en gestion financière et connaît les règles et procédures budgétaires et comptables de la comptabilité publique. Il est en capacité d'analyser des données ou indicateurs financiers afin d'en déduire des éléments de stratégies ou des orientations budgétaires.

Manager expérimenté, il se reconnaît dans les valeurs portées par les collectivités et sait mettre en oeuvre des organisations efficaces et efficaces, et mobiliser les agents. Il sait faire preuve d'autorité et a développé de bonnes qualités de communication interpersonnelle et est formé aux techniques d'animation et de dynamique de groupes..

Force de proposition, il s'attache à faire preuve d'innovation.

Conditions d'emploi

Catégorie A filières administrative ou technique

Détachement sur emploi fonctionnel DGS 10 à 20 000 hab.

Rémunération selon expérience et grille indiciaire + RIFSEEP + Prime de responsabilité

DGS + NBI

Emploi à temps complet

Poste basé à Moûtiers

**Candidature à adresser avant le 1er juillet 2020 :
contact@coeurdetarentaise.fr**

Informations complémentaires : 04 79 24 41 41